

## “Une lame de fond qui pourrait demain tout emporter”

La crise de régime qui s'est ouverte, le 2 avril, après les aveux de fraude fiscale de l'ancien ministre du Budget Jérôme Cahuzac, est alimentée chaque jour par de nouvelles révélations. Elles mettent en cause, bien au-delà du cas d'un homme retors et corrompu, les institutions elles-mêmes, tout un système économique, toute une politique suivie par les gouvernements successifs depuis des décennies au service des profits patronaux.

Cette crise couvait depuis longtemps. Le rejet qui monte dans tout le pays saisit de désarroi, et même d'effroi, non seulement le gouvernement, mais toutes les forces politiques, de droite comme de « gauche », qui ont fait leur la préservation des institutions de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne, au gré des alternances. L'éditorial du Figaro (8 avril) s'alarme : « La colère du peuple est si profonde, si brutale, si imprévisible dans ses développements (...) qu'en vérité la seule question qui se pose à tous ceux que préoccupe l'avenir de notre République devrait être : comment l'apaiser (...). En se plaçant les uns comme les autres sur le terrain de la morale, la droite comme la gauche s'interdisent de traiter les causes profondément politiques d'une lame de fond qui, si rien n'est fait, pourrait demain tout emporter. »

Pour contenir ce rejet, le gouvernement avait misé, dès son installation, sur la conclusion d'un « compromis historique » avec les organisations syndicales, CGT et FO en premier lieu, pour faire passer sa politique dans tous les domaines.

Premier échec : la non-signature par la CGT et par FO de l'accord du 11 janvier sur la flexibilité, suivie par des appels à manifester à deux reprises contre sa transposition dans la loi. Un même positionnement a suivi contre la « modulation » des allocations familiales, contre l'implosion de la République en féodalités concurrentes (référendum en Alsace) comme autant de camouflés infligés au gouvernement.

Conclusion : le « compromis historique » n'est pas réalisé, le gouvernement a beau annoncer chaque jour qu'il s'attaque aux « déficits », qu'il ne renoncera pas aux « réformes structurelles » auxquelles il s'est engagé à Bruxelles, le faire jusqu'au bout risque de déchaîner « une lame de fond qui pourrait tout emporter ». Et la droite n'est pas en position de faire mieux que lui.

Les institutions de la V<sup>e</sup> République sont dans une impasse. Les travailleurs, eux, n'entendent pas se laisser dépouiller de leurs droits.

Yan Legoff



Ce 9 avril, à Paris (nos photos) comme dans toute la France, pour la deuxième fois, les militants CGT et CGT-Force ouvrière manifestent côte à côte contre l'accord du 11 janvier.



Sur fond de crise de régime à la suite de l'affaire Cahuzac

# Trois camouflés infligés en quelques jours au gouvernement

**CGT et FO côte à côte dans toute la France contre la loi Medef-CFDT-gouvernement**

**L**e gouvernement en avait fait un exemple de « dialogue social », il espérait y voir la première démonstration du « compromis historique » qu'il cherche désespérément. Mais ce 9 avril, pour la deuxième fois, les militants CGT et CGT-Force ouvrière manifestent côte à côte par dizaines de milliers dans toute la France contre l'accord du 11 janvier dernier sur la flexibilité, signé par la CFDT et le Medef, et contre sa transposition dans la loi. Ce même jour, les députés votent le texte à l'Assemblée nationale. Il sera dans la foulée examiné par le Sénat. Le texte bouleverse des pans entiers du Code du travail. Il est centré sur la mise en place d'accords d'entreprise qui permettraient d'augmenter le temps de travail tout en gelant ou en baissant les salaires ! Il permettrait au patron d'instituer la mobilité, sous peine de licenciement. Les députés voteront. Mais ils se trouveront face à un axe de résistance, matérialisé par de très nombreux appels communs CGT et FO dans les départements, dans les localités, dans des professions entières, axe qui sera déterminant pour la suite. ■

**Allocations familiales : CGT et FO imposent un premier revers au gouvernement**

**L**e 9 avril, Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil de la famille (HCF), remet officiellement son rapport à la demande du gouvernement. Un rapport de commande qui vise à faire des propositions pour diminuer de 2,6 milliards d'euros les allocations versées aux familles dans les deux prochaines années (lire page 4). Mais avant même la remise du rapport, M. Fragonard et le gouvernement ont dû subir un cinglant camouflet puisqu'une majorité d'organisations siégeant dans le HCF, emmenée par la CGT et par FO, ont voté contre la principale mesure contenue dans le rapport, à savoir la diminution des allocations familiales au-delà d'un seuil de revenus mensuels de 3 885 euros par ménage avec deux enfants. Comme pour l'accord sur la flexibilité, le gouvernement n'a pu compter que sur l'appui du Medef et de la CFDT (rejoints ici par l'Unsa)... Que fera finalement le gouvernement ? Osera-t-il dire, alors que l'un de ses anciens ministres a reconnu avoir détenu un compte caché de centaines de milliers d'euros dans un paradis fiscal, qu'avec 3 885 euros de revenu mensuel global, des familles sont tellement « aisées » que ce serait justice de leur supprimer une partie de leurs allocations ? ■

**Alsace : échec du référendum**

**C**'était, pour le gouvernement, la droite et une partie du PS au plan local, l'occasion de lancer un bouleversement de fond en comble de l'organisation administrative en France pour réduire les « déficits ». C'était l'occasion de lancer l'acte III de la décentralisation, déjà mis à mal par la crise au sein de la majorité gouvernementale et la résistance des élus dans tout le pays, alors que le gouvernement veut réduire de 1,5 milliard d'euros les dotations aux collectivités locales. Le 7 avril, un référendum était organisé en Alsace pour supprimer les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et instituer un conseil unique d'Alsace, qui aurait, de plus, des prérogatives réglementaires lui permettant d'arrêter des dérogations au Code du travail (lire page 3). Le « oui » était donné gagnant. Il a perdu. Le positionnement et la campagne pour le « non » des syndicats CGT et FO, de très nombreux élus et militants de toutes tendances, ont été déterminants. Déjà, en juillet 2003, un référendum du même type avait été tenté en Corse par le gouvernement de droite Raffarin-Chirac. Avec le même résultat. ■

# Référendum du 7 avril en Alsace : Le rejet l'a emporté

Les urnes ont eu raison des sondages qui avaient annoncé une victoire du oui au référendum ce 7 avril. Le projet initié par l'UMP et qui avait recueilli l'aval du gouvernement Hollande visait à fusionner les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et la région Alsace en une seule collectivité. Pour que ce projet soit validé, il fallait deux conditions : recueillir dans chacun des départements au moins la moitié des suffrages exprimés et le quart des inscrits. Il n'y a eu ni l'un ni l'autre. Ils entendaient faire de l'Alsace un laboratoire pour toute la France...

## Communiqué des comités du Bas-Rhin et du Haut-Rhin du POI

**L**es résultats du référendum visant à instaurer un conseil territorial d'Alsace fusionnant les deux départements et la région sont sans appel. Dans le département du Haut-Rhin, 56 % des suffrages exprimés se sont prononcés pour le non. Dans le Haut-Rhin, les suffrages exprimés en faveur du oui n'atteignent pas les 25 % des inscrits. Le conseil territorial d'Alsace est rejeté. C'est une défaite pour tous ceux qui voulaient briser les deux départements d'Alsace. C'est une défaite pour tous ceux qui, dans les dernières semaines, se sont préparés à une victoire du oui en Alsace afin de

remettre en cause les départements dans toute la France. C'est une défaite de l'Union européenne qui veut imposer la dislocation des nations au profit de l'Europe des régions. C'est une victoire de la démocratie et de tous ceux qui sont attachés à l'héritage de la Révolution française, à savoir l'existence des communes et des départements garantissant l'égalité des droits. C'est un encouragement à combattre pour le retrait de l'acte III de la décentralisation, dont les partisans expliquaient que le conseil territorial d'Alsace anticipait sur le « projet de loi de décentralisation et de rénovation de l'action publique » visant à dépouiller les départements et les com-

munes de leurs prérogatives à travers la mise en place de métropoles à géométrie variable. C'est un encouragement pour tout le mouvement ouvrier dont les grandes organisations ont fait campagne pour le non. C'est un encouragement à combattre pour l'unité des droits et pour la défense des conquêtes sociales de la classe ouvrière (Sécurité sociale, Code du travail, statut de la fonction publique...). (...) Ce 7 avril, la victoire du non est un encouragement à développer le combat pour la défense de l'unité des droits, notamment pour le retrait du projet de loi du gouvernement visant à entériner l'ANI.

Strasbourg, le 7 avril, 23 heures ■



## ÉDITORIAL

### Pas vous, pas ça, pas à nous !

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**D**ans une atmosphère de scandales, la crise du régime réactionnaire et antidémocratique de la V<sup>e</sup> République s'approfondit de jour en jour.

Soustrayant ses capitaux à l'impôt, le ministre vole l'Etat. Tous s'indignent... Mais aucun ne dit que le système capitaliste lui-même est fondé sur le « vol légal » du travail gratuit que l'ouvrier est tenu de fournir à celui qui possède les moyens de production et en tire son profit. Tous s'indignent... mais justifient, sous couvert d'« exonération de charges sociales », le vol annuel de 30 milliards d'euros de salaire ouvrier différé (Sécurité sociale). Tous s'indignent... mais trouvent normal que des millions de familles soient étranglées financièrement parce que les fonds publics servent à payer les intérêts de la dette et à renflouer les banques faillies.

Alors, à ceux qui multiplient les discours sur la « moralisation de la vie politique », les travailleurs sont en droit de rétorquer : « Pas vous, pas ça, pas à nous ! Le véritable scandale, c'est que Cahuzac parti, les "lettres de cadrage" qu'il défendait encore la veille de sa démission sont toujours en place, d'où découle la politique d'austérité ! »

Ce scandale, bien réel, n'est rendu possible que par la continuité des politiques anti-ouvrières qui sont le contenu des institutions de la V<sup>e</sup> République.

La crise du régime a un rapport avec l'impuissance du gouvernement à aller jusqu'au bout de l'offensive destructrice exigée par la troïka (FMI-Commission européenne-BCE), et, en particulier, avec l'échec du « compromis historique » par lequel il prétend intégrer les organisations syndicales. Elle s'inscrit dans la crise de l'Union européenne qui frappe tous les pays du continent.

A droite, Raffarin, Fillon, Bertrand montent au créneau pour dire : surtout pas de dissolution, Hollande doit se donner les moyens d'aller au bout de son mandat !

Du point de vue de la classe ouvrière et de la démocratie, la crise du régime appelle la liquidation des institutions de la V<sup>e</sup> République et la convocation d'une Assemblée constituante souveraine jetant les bases d'institutions authentiquement démocratiques, permettant qu'un gouvernement prenne les mesures d'urgence qu'appelle la situation : l'interdiction des licenciements, la (re)nationalisation des secteurs clés de l'industrie, le rétablissement des services publics, etc.

Cet objectif est indissociable de l'action pratique pour aider à réaliser l'unité des travailleurs et des organisations, pour stopper net les contre-réformes et mesures d'austérité que le gouvernement Hollande en crise prétend continuer à asséner.

Un mouvement de résistance se cherche dans tous les secteurs de la classe ouvrière contre l'accord national interprofessionnel (ANI), contre la contre-réforme à venir des retraites, pour la défense des droits et garanties. Il rejoint le mouvement des élus pour reconquérir la libre administration des communes, base de toute démocratie. Sur un autre plan, le référendum en Alsace marque le rejet massif de ce qui devait être le laboratoire du démembrement de la République et de la démocratie.

Tout s'accélère. La crise du régime est amenée à connaître des rebondissements majeurs dans la prochaine période. Ouvrir une issue à la crise nous ramène aux exigences fondamentales de la rupture avec la troïka et l'Union européenne, de la rupture avec la V<sup>e</sup> République, du combat pour la mobilisation unie qui balayera les plans d'austérité et contre-réformes du gouvernement Hollande-Ayrault.

Pour en discuter, le POI vous invite à participer aux meetings et assemblées-débats qu'il organise dans tout le pays.

## Entendu à la rencontre nationale de Saint-Haon-le-Châtel

### “Ils voulaient déroger au Code du travail...”



**La parole à...**  
**Jean-Michel Delaye,**  
conseiller municipal  
de Brumath (Bas-Rhin)

Jean-Michel Delaye a pris la parole au cours de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel qui a regroupé quatre-vingt dix élus pour la défense de la démocratie, de la libre coopération des communes, contre l'intercommunalité forcée (lire en page 5). Cette rencontre s'est tenue le 6 avril, c'est-à-dire la veille du référendum en Alsace.

“**L**a fusion des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin avec la région Alsace s'inscrit dans le cadre de la réforme territoriale du 16 décembre 2010 : c'est l'article L. 422. C'est parce que cette réforme territoriale n'a pas été

abrogée que la possibilité de fusion des trois collectivités est possible. Nous l'avions dit aux représentants de M<sup>me</sup> Lebranchu le 17 décembre dernier. En Alsace, nous connaissons bien Philippe Richert, auteur du projet de conseil unique d'Alsace, puisqu'il préside la région. En septembre 2011, sur France Bleu Alsace, à un journaliste qui l'interrogeait : « Pourquoi faites-vous cette fusion des deux départements et de la région ? », il avait répondu : « Parce que l'on perdrait la note AAA de la France auprès des marchés financiers. » (...)

S'ils arrivaient à fusionner les deux départements avec la région, il y aurait ensuite un deuxième temps, car on ne fusionne pas les collectivités pour ne rien en faire. La collectivité unique qui en résulterait prétend récupérer des compétences réglementaires, c'est-à-dire pouvoir déroger et adapter le Code du travail. En Allemagne, il n'y a pas de Smic, il n'y a pas les 35 heures... donc l'objectif annoncé au nom de la compétitivité est de casser le Code du travail. Je suis conseiller municipal, mais

par ailleurs syndicaliste de la fonction publique territoriale. La possibilité qu'aurait le conseil unique de s'émanciper du cadre national du Code du travail ou des conventions collectives est la raison pour laquelle les organisations syndicales confédérées, comme la CGT et FO, et localement, la FSU et Solidaires, ont fait campagne pour le non.

#### UNE CAMPAGNE QUI A FAIT ÉCLATER LE PS ET L'UMP

Je suis membre du Parti ouvrier indépendant. Nous avons appelé à voter non. Le Parti communiste et le Front de gauche appellent à voter non. Europe Ecologie-Les Verts appellent à voter oui. La fédération du Parti socialiste du Bas-Rhin appelle à voter non. Celle du Haut-Rhin appelle à voter oui. Le maire UMP de Colmar ne fait pas campagne pour le oui ; il a exprimé son hostilité au conseil unique. L'ancien président UMP du conseil général du Haut-Rhin appelle à voter non. J'ai fait de nombreuses réunions avec une conseillère régionale socialiste pour le vote non, car elle ne veut

pas que l'Alsace devienne une région autonome. Avec ce conseil territorial unique, ils ont réveillé les velléités des autonomistes. On voit des affiches qui fleurissent dans le département telles : « Tous unis contre Paris. » Dans sa brochure de propagande pour le oui, Philippe Richert a indiqué qu'il fallait que l'on se regroupe face à Paris. Alors, je ne sais pas ce que donnera le référendum. Il est probable que le projet échoue, avec une majorité de votes non dans le Haut-Rhin, et peut-être une majorité de vote oui dans le Bas-Rhin, sans que pour autant ils atteignent les 25 % d'inscrits. Avec l'acte III et la première partie qu'ils veulent inscrire au Conseil des ministres, c'est le processus d'euro-régions, avec les métropoles à géométrie variable, qui se profile. C'est l'éclatement de la République.

Or le président de la République se doit d'être le garant de l'unité de la République et de l'égalité des droits. Nous avons raison de nous adresser à lui » (lire en page 5).

## ILS ONT DIT...

### “Une occasion manquée d'approfondir la décentralisation...”

Alain Fontanel (PS),  
secrétaire national  
aux fédérations

“**L**e projet de conseil territorial d'Alsace élaboré par la droite alsacienne est donc mort-né ce soir après dix ans de tergiversations des pis présidents de collectivité (UMP). Ce résultat est la conséquence d'un manque de dialogue. La « majorité alsacienne » conduite par l'UMP n'a pas su fédérer autour de ce projet excluant de fait plusieurs territoires et familles politiques. Les querelles personnelles des responsables de la

droite locale ont brouillé les débats tout en déformant le projet. (...) Ce référendum est une occasion manquée d'approfondir la décentralisation dans notre pays avec des projets adaptés aux spécificités de nos territoires. C'est justement l'objectif du projet de loi sur la réforme territoriale qui sera présenté par le gouvernement au Conseil des ministres de mercredi prochain. »

### “Privés d'un grand débat...”

Olivier Dartigolles,  
porte-parole du PCF

“**P**rivés d'un vrai débat sur la réforme des collectivités territoriales et l'avenir régional, les électrices et les électeurs

ont très clairement exprimé, d'abord par leur non-participation, que la question posée était totalement déconnectée de leurs préoccupations.

Notons combien la démocratie a été escamotée : la seule circulaire envoyée était une propagande pour le “oui”.

(...) Le contexte actuel, sur fond de crise politique, économique et sociale, a pesé de tout son poids. C'est un changement de cap dans la politique gouvernementale qui est attendu.

Pas une opération de ce type qui se solde par un lamentable échec. Après le vote des Alsaciens, le projet de loi sur l'acte III de la décentralisation doit être retiré pour engager une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs. »

### “Nous avons raté le coche pour 10, 15 ou 20 ans”

Philippe Richert (UMP),  
président du conseil régional  
d'Alsace et ancien ministre  
des Collectivités territoriales  
de Nicolas Sarkozy

“**O**n a le sentiment d'un grand gâchis. L'impact des extrêmes a été important. Ce résultat est aussi à mettre en relation avec le climat général, la crise, et l'affaire Cahuzac a indiscutablement eu un effet.

(...) La question du millefeuille (administratif) reste ouverte. Nous avons raté le coche pour dix, quinze ou vingt ans. »

## Revue de presse

Derrière les affaires,  
la crise de tout un systèmeFrançois Fillon sur France 2  
(8 avril) :  
"Sans les institutions  
de la Ve République,  
il n'y aurait plus  
de gouvernement"

L'ancien Premier ministre UMP François Fillon a déclaré sur France 2, le 8 avril : « Il faut qu'il (M. Hollande) renonce à toute modification de la Constitution » comme le prévoit actuellement un projet de loi. « La seule chose qui tient encore le coup dans ce maelström politique, c'est les institutions de la Ve République » et, sans elles, « il n'y aurait plus de gouvernement, déjà plus de majorité, on serait dans la situation de l'Italie ».

Le Monde (5 avril) :  
Les affaires aux îles  
Caïman du trésorier  
de la campagne de  
François Hollande

« Jean-Jacques Augier, 59 ans, hommes d'affaires et figure discrète du monde de l'édition, qui fut le trésorier de campagne de François Hollande pendant la campagne présidentielle de 2012, voit son nom apparaître dans les nombreux documents auxquels Le Monde a eu accès. Ceux-ci montrent qu'il est actionnaire de deux sociétés offshore dans les îles Caïman, par le biais de son holding financier Eurane. »  
Parlant des paradis fiscaux en général, Le Monde ajoute : « Dans cet univers de créativité juridique semble-t-il illimité, ce sont des sommes colossales

qui se cachent derrière des sociétés écrans. De riches particuliers y détiendraient au total l'équivalent des PIB des Etats-Unis et du Japon additionnés. »

Le Figaro (5 avril) :  
"L'impasse"

En une : « L'impasse. Fragilisé par les aveux de Jérôme Cahuzac et la mise en cause de son trésorier de campagne, le président, en chute libre dans les sondages, apparaît désarmé face à la gravité de la crise politique. Il écarte, pour l'instant, l'idée d'un remaniement. »  
Un conseiller gouvernemental confie au journal : « Nous nous retrouvons dans une situation dont on sent bien qu'elle nous échappe. »

Libération (4 avril) :  
"Les étranges parrains  
du compte suisse  
de Cahuzac"

« En 1992, Jérôme Cahuzac avait bénéficié des conseils d'un certain Philippe Péninque, intime de... Marine Le Pen. Lequel confirme à Libération : "J'ai bien ouvert un compte à l'UBS au nom de Cahuzac (...)." Puis le futur ex-ministre du Budget transfère les fonds de l'UBS à la banque Reyl, dont l'un des dirigeants, précise Le Temps, est Hervé Dreyfus, un "homme de réseaux proche de Nicolas Sarkozy et de son ex-épouse Cécilia" (...). Michel Gonelle, opposant de Cahuzac dans le Lot-et-Garonne, a affirmé hier que "Bercy avait identifié le compte suisse en 2008", sans donner de suite, car

"un cordon sanitaire a été fait pour le protéger". Il invoque "une bonne source", un "haut fonctionnaire des douanes" aujourd'hui élu dans l'Oise. »

Les Echos (4 avril) :  
La "conférence sociale"  
avancée d'un mois

« Longtemps envisagée pour la première quinzaine de juillet, la seconde édition de la conférence sociale aura lieu, en définitive, quelques semaines plus tôt que prévu. Elle devrait se dérouler mi-juin, sans doute le 14 ou le 15 (...). Le rapport du comité d'experts sur les retraites sera remis au gouvernement début juin. Attendre un mois pour ouvrir les discussions avec les partenaires sociaux sur le sujet aurait représenté une perte de temps, alors que des choix devront être faits dès septembre pour réaliser des économies en 2014. »

Les Echos (5 avril) :  
"Trouver un minimum  
de consensus  
pour lancer les  
réformes nécessaires"

Editorial du journal patronal : « Ces affaires (...) interviennent en effet au pire moment. Celui où la France a besoin de rassembler ses forces pour rester dans la course de la mondialisation et trouver un minimum de consensus pour lancer les réformes nécessaires (...). Aujourd'hui, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que l'opinion sera moins allante pour accepter aussi bien de nouvelles augmentations d'impôt que des économies. Diminuer les allocations familiales ou telle ou telle aide ? Le ministre cachait de l'argent à Singapour... Ce raccourci n'a aucun sens économique, mais les mouvements d'humeur des Français sont imprévisibles. »  
Et l'éditorialiste de conclure sur « la tension sourde dans le pays que produit cette affaire ». ■

## Allocations familiales

Rapport Fragonard  
Avec 1 950 euros par mois,  
on est un "nanti" qui toucherait  
trop d'allocations familiales !

Nicole Bernard

Les pistes du rapport Fragonard, qui est officiellement remis au gouvernement ce mardi 8 avril, sont dévoilées petit à petit. Rappelons que le gouvernement a missionné le Haut Comité pour la famille pour combler le prétendu trou de la branche famille, c'est-à-dire récupérer 2,6 milliards d'euros sur les allocataires.

Pour camoufler le fait qu'il cherche des sous partout pour réduire les déficits publics, le gouvernement prétend œuvrer pour l'équité en diminuant les allocations familiales pour les familles « aisées ».

Où le gouvernement place-t-il le curseur ? Le rapport Fragonard présente cinq scénarios.

Le scénario numéro 1 permettrait 450 millions d'euros d'économies. Il place le curseur pour commencer à réduire les allocations familiales à un ménage avec

deux enfants gagnant 7 296 euros par mois. Le scénario numéro 5 permettrait, lui, 1,55 milliard d'euros d'économies. Il place le curseur à 3 885 euros pour un ménage (c'est-à-dire moins de 1 950 euros par adulte) avec deux enfants.

Après les retraités riches (« qui payent des impôts »), les ménages « riches » à 3 885 euros par mois ! S'il est clair que beaucoup de ménages aimeraient gagner 3 885 euros par mois, il est tout aussi clair que placer le curseur à ce niveau n'a rien à voir avec un effort de la part de familles « riches » !

Et cela ne fait que 1,55 milliard sur les 2,6 milliards attendus de la réforme des allocations familiales !  
Fait d'une grande importance : une majorité d'organisations au sein du Haut Conseil, emmenée par la CGT et FO, ont voté contre toute mise sous condition de ressources des allocations familiales. Seuls le Medef, la CFDT et l'Unsa ont voté pour.

Un "trou", comme à chaque fois,  
entièrement fabriqué

Ainsi qu'Informations ouvrières l'a expliqué, le fameux « trou » de la branche famille provient d'une nouvelle affectation de la CSG, dont une partie qui allait à la branche famille va maintenant à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) inventée par Juppé en 1996. Rappelons que la CADES verse chaque année plus de trois milliards d'euros aux banques dans le cadre du remboursement de la dette.

Le « trou » provient aussi de la ponction dans les ressources de la branche famille pour financer certaines prestations de retraite : les majorations de pension pour avoir élevé plusieurs enfants sont maintenant à la charge de la branche famille (comme l'assurance vieillesse des parents au foyer). Ce transfert (9 milliards d'euros) est une remise en cause gravissime des bases de la retraite.

Rappelons-le : avec le système par répartition conquis en 1945, une partie importante des retraites répond à une exigence de solidarité ouvrière. Huit trimestres sont validés par enfant pour reconnaître la situation particulière des femmes, les trimestres de maladie, de chômage sont validés comme des trimestres cotisés pour le calcul de la durée d'activité (sauf pour le dispositif des carrières longues). Bref, la retraite ne dépend pas que des trimestres cotisés !

En mettant certaines prestations de solidarité à la charge de la branche famille, les gouvernements successifs ont mis le doigt dans un engrenage : les prestations ne devraient être versées que s'il y a eu paiement.

Et pendant ce temps, les cadeaux aux entreprises continuent, avec leur cortège de suppressions d'emplois et de fermetures d'usines. ■

## Projet de loi sur la sécurisation de l'emploi

Quand les députés du Front de gauche  
prétendent "améliorer"  
un "texte extrêmement dangereux"...

Marie Stagliano

L'Assemblée nationale examine depuis le 2 avril le projet de loi visant à transposer dans la loi l'accord Medef-CFDT de ce 11 janvier sur la flexibilité. Après avoir déclaré son opposition farouche à ce texte, le Front de gauche annonçait que les députés du groupe allaient déposer des milliers d'amendements. Une démarche que Jacqueline Fraysse justifie ainsi : « Je dirais que nous sommes là pour contester un texte extrêmement dangereux pour les salariés, mais aussi pour formuler des propositions et tenter de l'améliorer si tant est que ce soit possible. »

Un des amendements présentés demandait la suppression de l'article 10, celui qui introduit la mobilité des salariés



Photo AFP

dans le cadre d'une négociation engagée tous les trois ans par l'employeur et qui permettrait le licenciement d'un salarié ayant refusé la mobilité. Cet amendement a été repoussé.

Les députés du Front de gauche présentent alors des amendements à cet article 10. Parmi ces amendements, le n° 1030, défendu par Jacque-

line Fraysse : « Après le mot : "mobilité", rédiger ainsi la fin de l'alinéa 9 : "qui ne peut excéder 50 km ou une heure de trajet". »

Exposé sommaire : amendement visant à limiter la zone géographique de mobilité des salariés à 50 km ou une heure de trajet, afin de ne pas porter atteinte à la vie personnelle des salariés. »

Limiter la mobilité imposée à un salarié par son employeur à 50 kilomètres ou une heure de trajet — qui viendraient s'ajouter à son trajet habituel — représenterait une amélioration du texte ? La mobilité reste de la mobilité.

Des salariés taillables et corvéables à merci, déplacés selon les besoins du patron à 50 kilomètres à la ronde, ce serait « limiter la casse » ? ■

Cliché

Toute honte bue...

Lutte contre  
la fraude fiscale

NANTERRE, 20 NOVEMBRE 2012

Photo AFP

## Contre l'intercommunalité forcée

Saint-Haon-le-Châtel (Loire)

# Une rencontre nationale d'élus interpelle François Hollande

**De gauche à droite :**  
**Yves Durand**, maire de Saint-Haon-le-Châtel,  
**Gérard Schivardi**, maire de Mailhac,  
**Bernard Jayol**, conseiller général de la Loire,  
**Jean Bartholin**, conseiller général de la Loire,  
**Bernard Fournier**, président de l'Association  
 des maires ruraux de France (AMRF) de la Loire, sénateur,  
**Cécile Cukierman**, sénatrice de la Loire,  
**Gérard Dumas**, conseiller municipal démissionnaire  
 de Saint-André-d'Apchon.



Photo DR

### Lettre au président de la République

**« Il vous appartient de faire respecter le suffrage universel »**

**N**ous sommes 90 élus de toutes tendances politiques, de 24 départements, réunis ce samedi 6 avril à Saint-Haon-le-Châtel (Loire), qui avons signé avec plus de 600 collègues la proposition de loi : *« L'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population. »*

Nous savons et vous savez aussi, Monsieur le Président, que l'immense majorité des élus de ce pays est attachée à ce principe républicain, hérité de la Révolution française, de libre administration des communes. Nombreux sont les élus qui attendaient que vous abrogiez la loi du 16 décembre 2010 du précédent gouvernement imposant le regroupement forcé des communes.

Or votre décision de proroger cette loi, notamment son article 60 ainsi que les SDCI qui en découlent, est en contradiction avec le mandat que nous a donné la population. Nous avons pris bonne note que, quatre jours avant notre rencontre de Saint-Haon-le-Châtel, le gouvernement avait cru nécessaire de reconsidérer le projet de loi dit « acte III de la décentralisation », préparé par M<sup>me</sup> Lebranchu.

Nous constatons que l'avenir des communes, des communautés de communes et des départements est renvoyé à la troisième tranche.

Dans une loi qui aurait comme préoccupation d'asseoir la démocratie et la République, la commune devrait être au premier plan de la préoccupation du législateur, mais de toute évidence, ce n'est pas le cas. Sans doute ce report est-il la conséquence de l'opposition grandissante dans tout le pays aux projets d'intercommunalité forcée, et nous voulons croire que le délai ainsi donné sera mis à profit pour reconsidérer complètement le projet de loi et que sera rétablie la liberté des communes de s'associer librement.

Mais pour cela, Monsieur le Président, il ne faudrait pas que la première tranche du projet de loi instituant les métropoles et traitant du fait métropolitain scelle le sort des communes, des communautés de communes et des départements !

**Monsieur le Président,**

Au moment où plus que jamais s'impose la nécessité de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement, nombre d'entre nous n'ont pas eu d'autres choix que celui de s'opposer aux SDCI que les préfets ont imposés en conséquence de la réforme territoriale. La démission de 172 maires, adjoints, conseillers municipaux du Roannais est l'expression ultime du désarroi créé par l'annexion de 20 de leurs communes au Grand Roanne.

En les réalisant avec un taux de participation compris entre 51 et 71 %, la population a désavoué sans appel la décision du préfet, et confirmé l'intercommunalité que leurs élus avaient choisie.

Dans de nombreux autres départements, la population s'est mobilisée avec ses élus contre l'intercommunalité forcée.

**Monsieur le Président,**

Il vous appartient de garantir la libre administration des communes et de faire respecter le choix des électeurs exprimé, comme dans le Roannais, par le suffrage universel.

Ne pas tenir compte de cette expression du suffrage universel équivaldrait à une véritable remise en cause des principes les plus fondamentaux de la République et à un total dévoiement du sens et du rôle de la coopération intercommunale.

C'est pourquoi, Monsieur le Président de la République, nous souhaitons qu'une délégation d'élus puisse vous rencontrer. »

**Les 90 élus réunis le 6 avril 2013 à Saint-Haon-le-Châtel**

### INTERVIEW > Yves Durand, maire de Saint-Haon-Le-Châtel

**« Et maintenant, comment allons-nous déployer tout cela pour faire bouger les choses ? »**

Yves Durand est le porte-parole du collectif de quinze maires pour la défense du projet de coopération intercommunale Plaine et Côte roannaises. Rejetant ce projet, la préfète a annexé vingt communes sur quarante au Grand Roanne, au nom de l'application de la loi du 16 décembre 2010 reconduite par le gouvernement. Considérant qu'accepter cette annexion revenait à trahir le mandat que leur avaient confié les électeurs en 2008, 180 élus de ces communes avaient démissionné en janvier 2013. Ils ont été réélus brillamment, avec des taux de participation allant jusqu'à 71 %, et, fait unique dans les élections, avec 95 % de listes complètes.

Yves Durand, qui a accueilli la rencontre par un diaporama présentant sa commune, a bien voulu répondre à nos questions à l'issue de la rencontre du 6 avril.

**Vous êtes le maire de Saint-Haon-le-Châtel, qui accueille aujourd'hui cette rencontre nationale. Quel bilan tirez-vous de cette journée ?**

Vous ne pouvez pas savoir comme je suis heureux à l'issue de cette rencontre à Saint-Haon-le-Châtel : des élus de vingt-quatre départements de France qui se sont réunis pour échanger sur les sujets du moment !

Nous avons abordé les sujets de fond de la libre organisation de l'intercommunalité et je termine la soirée avec beaucoup d'espoir. Nous sommes tous confrontés à ce problème.

La question qui est posée maintenant et qui a été formulée par Bernard Jayol en conclusion de nos échanges est : *« Comment allons-nous déployer tout cela : cette envie de faire, d'être vigilants, de faire bouger les choses ? Comment allons-nous démultiplier cette force ? C'est la grande question, car nous sommes des humains, avec des limites, et derrière nous, nous n'avons pas de réseaux et d'organisation pour nous aider. Mais c'est peut-être le moment de réveiller le mouvement citoyen pour que maintenant il prenne le pas sur le mouvement politique qui aujourd'hui nous déçoit beaucoup. »*

Les élus de nos communes rurales sont abasourdis par ce qu'il leur arrive. Ce rouleau compresseur entraîne une fatalité.

**La rencontre a décidé de s'adresser au président de la République ?**

Déjà, nous avons décidé de le faire après la démission pour lui dire : *« Monsieur le Président de la République, attendez, il y a quelque chose de grave qui se passe ici chez nous. Il y a 15 maires, 45 adjoints, 180 élus qui ont démissionné. J'aimerais bien vous rencontrer, Monsieur le Président de la République, si vous êtes prêt à m'accorder quelques instants. »* Vous savez, j'ai reçu une réponse de son chef de cabinet qui *« a pris bonne note »*, qui en a *« informé madame Lebranchu »* et puis... *« on vous tiendra informés »*. Je pensais que 180 élus de la République, on pouvait quand même s'y intéresser. Je suis quand même un peu déçu.

**Et vous avez décidé, à l'issue de cette rencontre du 6 avril, de demander audience au président de la République avec les élus des vingt-quatre départements qui étaient représentés ?**

Oui. Vous savez, le soir de notre réélection, lorsque j'ai eu le retour

de toutes les communes, avec le raz-de-marée qui a résulté, je me suis dit : *« Comment tenir compte de ce mouvement ? Comment va-t-on faire pour tenir compte de ce vote ? »* Je me suis posé la question : *« Comment faire pour espérer inverser la tendance ? »*

Le soir des élections, ce fut un grand moment de bonheur, car le peuple confirmait avec éclat notre légitimité pour le combat que nous menions depuis plus d'un an.

Et maintenant, nous devons faire respecter cette légitimité. J'en appelle aux grands élus nationaux, aux parlementaires, sénateurs, députés. Je leur dis : *« Est-ce que vous allez respecter le suffrage universel ? Car enfin, le fait d'être un jour élus ne vous donne pas le droit de faire n'importe quoi pendant tout un mandat ! Est-ce que vous allez respecter le suffrage universel ? Sur ce problème de l'intercommunalité, seuls les élus ont été mobilisés. En 2008, lorsque nous avons été élus, les électeurs ne nous ont pas donné mandat pour le choix que vous nous imposez ! Est-ce que vous allez enfin tenir compte du résultat du suffrage universel ? »*

C'est la vraie question.

**Propos recueillis par Jean-Claude DENIS ■**

**Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) :**  
*« Dans l'acte III, il est écrit que la compétence générale des communes c'est l'eau, l'assainissement et l'électricité. Or ces compétences sont dans le Grand Narbonne... Les maires, s'ils sont là, c'est parce qu'ils ont la population derrière eux. »*

**Jean Bartholin, conseiller général Gauche républicaine de la Loire :**  
*« Aujourd'hui, Saint-Haon-le-Châtel est la capitale de la résistance et de la construction de l'intercommunalité choisie. Cette réunion nationale est le prolongement de la délégation pluraliste qui s'est rendue chez Valls et Lebranchu. Au moment où se déroule cette rencontre natio-*

nale, le rouleau compresseur de l'interco forcée connaît des essoufflements. »

**Bernard Fournier, sénateur UMP, secrétaire de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) de la Loire, représentant le secrétaire national de l'AMRF, Vanik Berberian :**  
*J'ai voté la loi du 16 décembre 2010 que nous avons améliorée au Sénat. J'ai rencontré l'ancien préfet qui a élaboré le SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale - NDLR) de Roanne et lui ai dit : "Rien ne vous oblige à intégrer Plaine et Côte roannaises dans le Grand Roanne." Il m'a répondu : "Je fais ce que bon me semble." La démocratie a été bafouée. Les communes doivent avoir le droit de disposer d'elles-*

mêmes dans le cadre de l'intercommunalité de leur choix. »

**Cécile Cukierman, sénatrice de la Loire (Front de gauche) :**

*« Le gouvernement découpe en trois la proposition de loi acte III de décentralisation. La première tranche portera sur la mise en place des métropoles à marche forcée. Nous interviendrons pour remettre en cause les SDCI. Il faudra trouver la rédaction législative qui permettra de modifier ceux qui n'ont pas obtenu de majorité. »*

**Bruno Venin, ancien député de la Loire :**  
*« La loi Defferre de décentralisation a permis à la démocratie de progresser car, en transférant*

des responsabilités nouvelles aux collectivités locales, elle déclençait un débat de proximité sur les choix. Le problème est que trois ans après, l'Etat n'a plus tenu ses engagements de compenser financièrement les transferts. »

**Bernard Jayol, conseiller général Gauche républicaine de la Loire :**  
*« Dans le contexte actuel, on aura encore plus besoin de notre modèle républicain. Vingt-trois départements extérieurs sont représentés dans cette conférence. Notre souhait, c'est que cette conférence donne un nouveau souffle. Elle doit permettre de nous adresser au président de la République, garant du suffrage universel. »*

## Rythmes scolaires

Savoie

### “La quasi-totalité des communes préfère attendre 2014”

Renée Laurent

Les maires de Savoie sont inquiets ! Selon le directeur académique qui a visité tous les maires de ce département, c'est principalement l'argument financier qui les a conduits à repousser l'application de la réforme à 2014. D'où le titre du quotidien *Le Dauphiné libéré* (3 avril 2013) : « La quasi-totalité des communes de Savoie préfère attendre 2014. »

Les deux villes de Savoie, dont les maires sont députés PS depuis juin 2012, qui avaient déclaré vouloir appliquer le décret dès 2013, ne l'appliqueront pas.

A Montméliant, Béatrice Santais y a renoncé « avec regrets » car elle n'est pas parvenue à « obtenir le consensus ».

A Chambéry, Bernard Laclais demandait la possibilité de mettre en place deux expérimentations pour la rentrée 2013. Le directeur académique s'y est opposé, expliquant : « Cela va à l'encontre de l'esprit de cette réforme. »

**SEULES CINQ COMMUNES, DONT CELLE DE COGNIN, APPLIQUERONT LA RÉFORME EN 2013 !**

A Cognin, alors que les conseils d'école ont demandé le report, la municipalité prétend qu'il n'a pas été question de report dans la réunion du 12 mars, précisant que



cette décision « doit être votée par le conseil municipal, celui de mars étant passé, démarrage en 2013 ». Mais n'est-ce pas le maire qui décide de l'ordre du jour du conseil municipal ?

La municipalité prétend que le rythme actuel ne convient pas, qu'il ne faut pas perdre de temps, dans « l'intérêt des enfants ». De plus, il vaut mieux démarrer la réforme maintenant afin que « le sujet ne soit pas le cheval de bataille de la prochaine campagne (municipale), il y a d'autres enjeux prioritaires au sein de la commune » !

La municipalité a déjà prévu quelques pistes, entre autres, que « les enfants pourront quitter l'école dès 15 h 45 » ! De 16 heures à 17 h 30, l'activité sera structurée sur place ou à l'extérieur, ou il y aura étude-garderie sur le modèle actuel ! Les adhérents de Cognin du POI diffuseront un tract aux parents d'élèves sur le contenu du décret. L'exemple de Cognin démontre, une fois de plus, qu'il y aura bien territorialisation de l'école, à chaque commune son projet, sa politique d'éducation, ses horaires !

## Universités

### “Projet de loi Fioraso : faire barrage au gouvernement”

Le gouvernement a décidé d'accélérer l'adoption du projet de loi Fioraso sur les universités. Celui-ci sera soumis à l'Assemblée nationale dans la semaine du 13 mai, c'est-à-dire deux semaines avant la date initialement prévue.

Immédiatement après cette annonce, l'intersyndicale FSU, FO, CGT, Solidaires, SLU, SLR (1) a réaffirmé les exigences d'abrogation de la LRU (2) et d'abandon du projet de loi Fioraso, et a décidé d'appeler à la grève et à des manifestations le jour du passage à l'Assemblée nationale dès lors que la date exacte sera connue.

La confrontation entre le gouvernement d'une part, et les personnels et les étudiants d'autre part se prépare. De son côté, l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR), qui combat pour l'unité des personnels et des étudiants pour l'abandon du projet de loi Fioraso menaçant les conditions d'études, les disciplines et les diplômés, ap-

pelle à signer et à faire signer largement l'appel de l'intersyndicale réunissant l'ensemble des syndicats de personnels et certains syndicats étudiants.

Elle pointe l'obstacle que constitue, au plan national, la pétition de l'UNEF qui refuse catégoriquement de se joindre à cet appel et va jusqu'à soutenir le projet de loi du gouvernement, alors qu'au plan local, certaines sections de l'UNEF se sont jointes à l'appel. A juste titre, l'AJR pose la question dans son tract : « L'unité personnels-étudiants, avec les organisations syndicales des personnels et avec l'UNEF qui existe à Montpellier, ne doit-elle pas se réaliser au niveau national pour faire barrage au gouvernement ? » Nous publions des extraits de ce tract.

L. F. ■

(1) Voir la liste complète dans la pétition des organisations syndicales.

(2) Loi d'autonomie-privatisation des universités adoptée sous le précédent gouvernement.

## Le contenu du projet de loi

**1. Fusion d'établissements d'enseignement supérieur (article L.719-10 modifié du Code de l'éducation).** Ces fusions d'universités n'auront qu'un seul but : supprimer les formations, qui feraient “doublet” entre les différentes universités, pour faire des économies.

**2. Fin des filières disciplinaires (article L.612-2 modifié du Code de l'éducation) :** au nom de la « pluridisciplinarité », il faudrait regrouper les filières en grands « champs ». Seul un enseignement superficiel dans chacun de ces domaines serait dispensé, et cela permettrait au passage aux universités de faire des économies en professeurs.

**3. Fin des diplômes nationaux (article L.613-1 modifié du Code de l'éducation).** Jusqu'à présent, chaque diplôme délivré par une université est validé au plan national par le ministère. Avec la nouvelle loi, la décision serait prise, université par université, par le conseil d'administration. Ce serait la fin du caractère national des diplômes qui leur confère leur valeur sur le marché du travail !

**4. Organisation des enseignements en lien avec les milieux professionnels :** « Les enseignements sont organisés en liaison avec les milieux professionnels » (article L.611-2 modifié du Code de l'éducation). Le contenu des diplômes dépendra donc des intérêts du patronat local.

**PÉTITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES FSU, FO, CGT, SOLIDAIRES, SLU, SLR**

### “Abandon de l'actuel projet de loi Fioraso”

Les soussignés veulent une véritable rupture avec les politiques précédentes qui passe par l'abrogation des lois pacte recherche et LRU et l'abandon de l'actuel projet de loi, ainsi que par l'ouverture d'une véritable négociation pour une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, leurs personnels doivent retrouver des conditions leur permettant de remplir leurs missions fondamentales de formation et de recherche au bénéfice de tous.

**Pétition à l'appel des organisations :** FSU (SNESUP, SNCS, SNEP, SNA-SUB, SNETAP), CGT (SNTRS, FERCSup, CGT INRA), Solidaires (Sud Education, Sud Recherche EPST, Solidaires Etudiant.e.s), SNPRES-FO, SLU, SLR. Sont associés à ce texte les collectifs de précaires (...).



## Alerte :

### l'examen du projet de loi sur les universités avancé à la semaine du 13 mai !

Extraits du tract de l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR)

“Aujourd'hui, tout en refusant d'abroger la loi LRU de Sarkozy qui engageait l'autonomie-privatisation des universités, le gouvernement et le ministre, Geneviève Fioraso, veulent aller plus loin en portant un coup majeur contre l'ensemble du système universitaire. Un projet de loi est en préparation et sera examiné en urgence par l'Assemblée nationale durant la semaine du 13 mai, soit deux semaines avant la date initialement prévue. Le gouvernement cherche à passer en force (...). Pour faire barrage au gouvernement : unité personnels-étudiants pour l'abandon du projet de loi Fioraso !

Des assemblées générales de personnels et d'étudiants se sont déjà tenues un peu partout en France : Besançon, Pau, Amiens... A Montpellier, une motion a été adoptée à l'unanimité par tous les syndi-



Photo AFP

cats exigeant « l'abrogation du projet de loi Fioraso ». L'UNEF-Montpellier a d'ailleurs appuyé cette motion. Mais, au niveau national, l'UNEF refuse catégoriquement de se joindre à cet appel, et soutient même le projet de loi du gouvernement (*Le Monde*, 22 mars).

Alors que tous les syndicats des personnels exigent l'abandon de ce projet de loi, comment est-il possible que le principal syndicat étudiant puisse

adopter une telle position de soutien vis-à-vis du gouvernement ?

A Paris-VIII, des étudiants interpellent la dirigeante locale de l'UNEF : « Que fait l'UNEF sur cette loi ? »

L'unité personnels-étudiants, avec les organisations syndicales des personnels et avec l'UNEF, qui existe à Montpellier, ne doit-elle pas se réaliser au niveau national pour faire barrage au gouvernement ?

L'intersyndicale réunissant l'ensemble des syndicats des personnels et des syndicats étudiants (FSU, FO, CGT, Solidaires, SLU, SLR...) réclame dans sa pétition « une véritable rupture avec les politiques précédentes qui passe par l'abrogation des lois pacte recherche et LRU et l'abandon de l'actuel projet de loi ».

Elle appelle à faire grève et à manifester le jour de la présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale : organisons la mobilisation, signez la pétition ! »

## Rythmes scolaires

### 18,6 % seulement des communes appliqueront la réforme en 2013

18,6 % seulement des communes, 22,5 % des écoles, et 22,3 % des élèves seront concernés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Aucune commune du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine ne l'appliqueront, seulement 0,5 % dans les Bouches-du-Rhône, 0,5 % en Haute-Marne, 2 % dans le Loir-et-Cher, 2,4 % dans le Rhône, 2,5 % dans le Bas-Rhin, 2,7 % dans les Pyrénées-Orientales, 3 % dans les Vosges, etc.

## En bref

### Déclin de la qualité de l'emploi en Europe (Centre d'études de l'emploi)

La qualité de l'emploi a décliné en Europe entre 2005 et 2010, dans un contexte global de crise et de hausse du chômage, indique une étude du Centre d'études de l'emploi (CEE) rendue publique le 5 avril. La mesure de la qualité de l'emploi se fonde sur six indices : les salaires, les formes d'emploi atypiques involontaires (emploi temporaire ou à temps partiel), le temps de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, les conditions de travail et la sécurité de l'emploi, les compétences et l'évolution de carrière, et enfin, la représentation des intérêts collectifs, explique le CEE.

Les indices salaires et emploi atypique involontaire enregistrent la plus forte baisse.

Par pays, l'Irlande est celui où l'évolution de la qualité globale de l'emploi est la plus négative. La France, au deuxième rang européen pour le déclin de la qualité de l'emploi, « présente une nette dégradation » dans trois domaines : équilibre vie privée-vie professionnelle, conditions de travail et évolution de carrière, indique le CEE.

### Société générale : la direction veut supprimer 600 à 700 emplois

La Société générale envisage de supprimer d'ici à fin 2013

« plusieurs centaines » de postes en France, selon les organisations syndicales, l'une d'elles évoquant une fourchette de « 600 à 700 » donnée par la direction.

Lors d'une réunion avec les syndicats le 5 avril, la direction de la banque a évoqué « le regroupement de quatre pôles en deux » dans le quartier de La Défense, près de Paris, avec, à la clé, « un impact sur l'emploi de 600 à 700 postes supprimés ». A l'automne 2011, la Société générale avait annoncé la suppression de 880 postes dans la banque d'investissements.

Ce plan est « réalisé et s'est traduit par 691 départs », a précisé un élu syndical à l'AFP.

Les salariés de la banque avaient fait grève en janvier pour exprimer leur mécontentement sur la question des salaires, mais aussi manifester leur inquiétude pour l'emploi, redoutant la suppression de postes et la fermeture d'agences.

## Régime minier de Sécurité sociale

# L'abrogation de l'article 80 sera jugée avant tout par rapport au contenu des discussions qui s'engagent

Jean Markun

Un communiqué de presse daté du 29 mars 2013, émanant du ministère des Affaires sociales et de la Santé, nous apprend que « l'abrogation de l'article 80 du 30/08/2011 » vient d'être publiée au Journal officiel : « Cet article 80 prévoyait le transfert de la gestion du régime minier à la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAMTS). » Dès cette annonce, la presse locale souligne que « la Sécu minière est repêchée », que « le processus d'intégration au régime général est stoppé ».

Le président du conseil régional, Jean-Pierre Masseret (PS), salue cette décision comme « le fait de la détermination dont nous avons fait preuve avec les parlementaires socialistes locaux et les syndicats depuis septembre 2012 », alors que la destruction des structures du régime s'est poursuivie durant le moratoire !

Effectivement, mais c'est d'abord un résultat de l'action syndicale qui a conduit les élus du PS à s'engager au moment de la période électorale (ils ne l'ont pas fait spontanément !). Toutes les démarches syndicales ont conduit le ministre de la Santé à décider d'un moratoire qui aurait dû stopper « les évolutions » du régime sur le terrain, mais cela n'a pas été le cas, comme nous le précisons !

Dès le départ, le ministre annonçait qu'il n'était pas question de remettre en cause les décisions déjà prises (par le gouvernement Sarkozy) portant sur l'éclatement des structures !

Que nous annonce-t-on à présent ? Un représentant du pouvoir, qui a reçu les organisations syndicales nationales, nous indique que l'abrogation de l'article 80 sera accompagnée de « la mise en place d'une coordination nationale de concertation stratégique, avec les fédérations de mineurs et personnels, la CAN, l'ANGDM, des ARS (1), des parlementaires et l'Etat. Une "personnalité" pas concernée par le dispositif opérationnel sera chargée de présider et piloter la réflexion pour assurer le "redémarrage du régime minier", c'est-



Marisol Touraine, le 2 avril, à l'Assemblée nationale.

à-dire une sortie de moratoire. Il souligne la nécessité pour que l'Etat puisse jouer son rôle et redéfinir l'offre de soins, la gestion de l'activité assurantielle, les statuts des personnels et le devenir institutionnel du régime après cette concertation, la COG (2) actuelle étant devenue caduque... ! Que signifient réellement ces propos ?

### "LES ORGANISATIONS SYNDICALES SONT INVITÉES À UN CURIEUX DIALOGUE SOCIAL"

Double interrogation lorsque l'on sait que la déclaration intersyndicale est une démarche d'accompagnement dans laquelle il est proposé par exemple de mettre en place « une maison commune », terme ambigu utilisé par la CGT au moment de la discussion sur l'avenir des retraites dans son 49<sup>e</sup> Congrès !

Quant à « la personnalité » dont il est question, elle est maintenant connue : il s'agit de Philippe Ritter (préfet honoraire) dont le « pedigree » nous énumère les fonctions qu'il a occupées ; elles s'étalent « drues » sur une feuille 21 x 29,7 bien remplie !

On peut y lire par exemple (décembre 2012) : « Il est renouvelé pour trois ans à la présidence du CA de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médicaux sociaux (ANA). Il est membre de plusieurs cabinets ministériels, il a été directeur de plu-

sieurs ARH, chef de la mission sur le pilotage des ARS », etc. Il est tout, sauf neutre !

Dans ces conditions, les organisations syndicales sont invitées à un curieux dialogue social ! Quel en sera le contenu ? Quelle sera la nature du régime minier qui en sortira ?

Nous pouvons apprécier l'abrogation de l'article 80, mais éviter les illusions qui créent la déception, en particulier au moment où le gouvernement annonce que la protection sociale est l'une de ses cibles, qu'une menace se pointe dès à présent à l'encontre du régime local d'Alsace-Moselle. Alors prudence !

Les réponses que nous attendons dépendront une fois encore du rapport de force.

(1) CAN : Caisse autonome nationale. ANGDM : Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs. ARS : agences régionales de santé.

(2) Convention d'objectifs et de gestion.

**Nota** - Les affiliés des mines de fer de Lorraine qui ont occupé le siège du site d'Hayange de la CARMi-Est ont agi sur la base du retrait du projet de destruction. Nous avons observé que les organisations syndicales demandent « une maison commune ». Mais cette maison commune, c'est aussi l'intention du pouvoir, et c'est une mesure de destruction d'un régime pourtant incontournable.

## Réforme du ferroviaire

### Que cherche le gouvernement ?

Pierre Besse

Le ministre des Transports du gouvernement Hollande-Ayrault, Frédéric Cuvillier, avait annoncé, dès la fin de l'année 2012, une réforme du ferroviaire pour le second semestre 2013.

Où en sommes-nous ? Pour ce « grand chantier », le ministre a confié une mission à Jean-Louis Bianco.

Ce dernier a procédé, courant décembre 2012 et jusqu'en février 2013, à l'audition d'environ quatre-vingt personnalités. Parmi celles-ci, d'anciens ministres et les organisations syndicales.

De cette première audition est sorti, fin février, un document. En ce mois de mars 2013, une deuxième vague d'auditions est en cours ; les conclusions seront remises au gouvernement en avril 2014.

Dans ce document intitulé « pour une refondation du système ferroviaire », figurent, parmi les objectifs, deux éléments qui ne peuvent qu'interpeller

les cheminots et, notamment, les syndicalistes.

### 2019 : OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Le ministre veut mettre en place un pacte social : un décret-socle précisera les principales dispositions communes à la branche ferroviaire pour l'organisation et le temps de travail. Il s'agit d'une remise en cause du statut et des conditions de travail des cheminots définies par le RH077 (1). L'objectif du gouvernement, clairement énoncé avec cette réforme, est de préparer l'ouverture à la concurrence totale en 2019. Et pour cela, il veut créer une convention collective. D'un côté, des cheminots garderaient le statut, et de l'autre, d'autres cheminots de différentes entreprises ferroviaires auraient, eux, une convention autre, et bien sûr, inférieure au statut.

Cette mission Bianco a pour but avoué l'implication des parties prenantes, de fait l'implication des organisations syndicales. Il s'agit en effet

de « dresser un diagnostic partagé de la situation, des enjeux et des contraintes », dans le prolongement des assises ferroviaires (2).

Les choses sont dites clairement. Cette réforme, dont le but est de préparer l'ouverture à la concurrence totale du ferroviaire en 2019, avec les conséquences sur le statut et les usagers, doit se faire en concertation avec les organisations syndicales, avant d'être adoptée au Parlement. Cette méthode, le gouvernement Hollande-Ayrault l'a déjà utilisée pour le projet de loi Peillon sur l'école et pour l'accord national interprofessionnel rejeté, à juste titre, par la CGT et FO. Ce ne sont là que de premières réflexions, mais à l'évidence, la plus grande vigilance s'impose.

(1) Pour les cheminots, le statut est défini par le RH001 (statut des relations collectives entre la SNCF et son personnel), mais aussi le RH077 (conditions de travail) et la caisse de prévoyance (CPR).

(2) Assises ferroviaires du précédent gouvernement Sarkozy-Fillon.

## Contribution d'un militant du Val-d'Oise

# Nouveaux scandales de la viande

Je suis boucher depuis 1980. Les récents scandales sur la viande ne me surprennent pas. En revanche, l'ampleur du phénomène est gravissime. Ce ne sont plus des éleveurs ou des bouchers qui travaillaient de manière artisanale qui sont en cause, mais tout le système. L'industrie agroalimentaire en Europe recherche le profit pour le profit. Avec le problème de la viande de cheval, on dépasse les bornes. Les différentes enquêtes ont relevé bien d'autres trafics dans tous les secteurs de l'industrie de l'alimentation.

On peut se poser une question : pourquoi de grosses sociétés ayant été prises la main dans le sac n'ont-elles pas été fermées ?

Des grandes chaînes de restaurant impliquées dans des fraudes sur la viande sont toujours ouvertes. Un restaurant ou une boucherie auraient été immédiatement fermés par les services de la répression des fraudes.

Ces sociétés, avec des adresses en France, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Roumanie, etc., ne peuvent pas être fermées, car elles ne sont que des relais du grand capital qui s'est institutionnalisé et que l'on ne peut pas toucher.

Pour preuve, un mois après, dans les mêmes entreprises, avec les mêmes intermédiaires, une nouvelle affaire liée à la viande de mouton est apparue. La diminution du nombre de fonctionnaires d'Etat chargés des contrôles en France ne va pas arranger la situation.

Le phénomène n'est pas propre à l'Europe, il est mondial : alimentation généralisée des animaux par des



Photo DR

céréales OGM, utilisation des farines d'origine animale pour la nourriture des poissons et des volailles.

### MON EXPÉRIENCE...

J'aimerais revenir sur mes trente-deux ans d'expérience et rappeler que j'ai connu au moins trois abattoirs de proximité dans le Val-d'Oise, avec des centaines de petits exploitants, et que c'était la règle sur tout le territoire national. Le boucher pouvait choisir les animaux sur pieds chez l'éleveur qui se trouvait à proximité, c'était donc des circuits courts et contrôlables par tous. La grande distribution et les différentes directives européennes sur la qualité et la traçabilité ont réussi, ironiquement, à faire fermer tous les abattoirs de proximité.

Depuis que l'Union européenne a imposé la politique agricole commune (PAC), les différents traités, celui de Maastricht, le TSCG, en libéralisant complètement les marchés, sur les recommandations de l'OMC et du FMI, ont ruiné la petite production en circuit court, pour le plus grand malheur des peuples.

J. B., militant du POI, Eragny (95) ■

## Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

### 1 000 agents manifestent au ministère de la Fonction publique à l'appel de leurs syndicats



Photo DR

Les agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont manifesté le 6 avril au ministère de la Fonction publique, à l'appel de leurs syndicats CGT, FO, Cfdt et Solidaires, contre la baisse des effectifs de 3 600 à 3 000 en cinq ans et l'éclatement de leurs missions depuis 2010. Depuis lors, ils sont soumis à l'autorité des préfets, ce qu'ils dénoncent. Des agents, interrogés par *Le Parisien* (7 avril) expliquent les conséquences de ces mesures : « Quand je visite un restaurant, je vérifie que les prix sont affichés. Mais je n'ai pas toujours le temps de contrôler l'hygiène. » Une de ses collègues renchérit : « On nous

demande de faire du chiffre : pour ma part, 200 enquêtes sur l'année, alors, forcément, ça se fait au détriment de la qualité. »

« Le scandale de la viande de cheval retrouvée dans des plats cuisinés au bœuf est dans les esprits. Les agents estiment qu'avec davantage de moyens, la fraude aurait pu être repérée plus tôt », souligne *Le Parisien*. Certains agents estiment d'ailleurs qu'avec la baisse des effectifs, d'autres crises comme celle-ci sont prévisibles. Une délégation de l'intersyndicale a été reçue au ministère qui se serait engagé à de nouvelles embauches, sans en préciser le nombre, et pas avant 2015-2016... A suivre.

L. F. ■

## Chronique

## INTERNATIONALE

Après l'Italie,  
Chypre,  
l'Espagne...  
maintenant,  
le Portugal

Andreu Camps

Alors que la crise chypriote nous est présentée comme étant « réglée », la crise éclate au Portugal. Le vendredi 5 avril, le Tribunal constitutionnel a en effet annulé quatre mesures du budget 2013, déclarant que ces quatre mesures violaient les articles 29, 31, 77 et 117 de la Constitution. Il s'agit de l'annulation du treizième mois pour les fonctionnaires, des coupes dans les retraites, de la réduction des allocations et indemnités journalières de chômage. Le gouvernement se voit ainsi obligé de rembourser les sommes qu'il a perçues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Même si le Tribunal constitutionnel a donné son feu vert pour les autres coupes, cette décision ouvre une crise profonde. Le 6 avril, le gouvernement Passos Coelho s'est réuni en urgence. Son porte-parole, Marques Guedes, a déclaré que le Tribunal constitutionnel avait placé le Portugal au bord de l'abîme. Les rumeurs de démission ont circulé tout le week-end. Le président de la République, Cavaco Silva, a exhorté le gouvernement à rester en place. De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste portugais, Antonio José Seguro, a déclaré qu'il n'était plus disposé à collaborer avec le gouvernement. (Rappelons que la direction du PS avait signé, en mai 2011, le mémorandum de la troïka). Il a demandé la renégociation de ce mémorandum et la tenue d'élections anticipées. Formellement, le Parti communiste portugais, la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et l'Union générale du travail (UGT) ont pris une position similaire.

Le 7 avril au soir, le gouvernement a annoncé qu'il maintiendrait le cap et qu'il chercherait de nouvelles ressources en réduisant le budget de l'enseignement, de la santé et de la Sécurité sociale. Dans toutes les mobilisations de ces derniers mois, l'exigence de démission du gouvernement et d'annulation du plan d'austérité, produit du mémorandum de la troïka, a fait l'unité des travailleurs et de la population, qui demandent à leurs organisations de s'unir sur ces objectifs. Comme le note l'éditorialiste du quotidien *El País* (6 avril) : « Ce qui s'est passé au Portugal crée un précédent qui met en cause la légitimité politique de ces procédures (les plans d'austérité). »



Manifestation de soutien au candidat Nicolas Maduro (debout au premier plan à gauche), le 7 avril à Maturín.

Photo AFP

## Venezuela, 14 avril : contre l'impérialisme, le peuple va voter Maduro

A quelques jours de l'élection présidentielle du 14 avril, tous les sondages donnent comme certaine la victoire de Nicolas Maduro. C'est le prolongement de la formidable vague d'émotion populaire qui a déferlé à l'annonce de la mort du président Hugo Chavez. Et c'est l'expression, sur le terrain électoral, de la lutte des travailleurs et du peuple vénézuéliens pour la souveraineté nationale, contre l'impérialisme.

Edison Cardoni

Le candidat de l'impérialisme, Henrique Capriles, avait déjà été défait par Chavez le 7 octobre dernier (54,8 % des voix contre 44,5 %), au terme d'une campagne au cours de laquelle il avait attaqué de plein fouet Chavez, en se présentant frauduleusement comme un homme de « centre-gauche ». Avec le cynisme qui caractérise la bourgeoisie soumise à l'impérialisme dans la région, Capriles essaye maintenant de flirter avec la mémoire de Chavez, en déclarant : « Nicolas (Maduro) n'est pas Chavez. Je ne suis pas l'opposition, je suis la solution. »

Tout le matériel de sa campagne, les couleurs, les slogans et les symboles, imitent les campagnes de Chavez, en même temps qu'il multiplie provocations et violences verbales contre les institutions vénézuéliennes et contre son adversaire Maduro. Dans un meeting dans l'Etat d'Aragua (*le Venezuela est un Etat fédéral — NDT*), Capriles a demandé à un général présenté comme son futur ministre de la Défense de « se mettre en avant, comme toute l'armée, pour garantir le vote du peuple après le 14 avril ». Il prépare ainsi le terrain pour ne pas reconnaître les décisions des autorités chargées d'organiser le scrutin (le Conseil national électoral).

A Caracas, le 6 avril, Capriles a distillé sa haine de classe en traitant de « chauffeur d'autobus », de « fainéant » et de « plus grand pistonné » Maduro, qui a été chauffeur d'autobus et syndicaliste, dans les années 1990, avant d'être élu député, puis président de l'Assemblée et ministre des Affaires étrangères. Cette polarisation fait écho aux déclarations belliqueuses d'Obama à la mort de Chavez, déclarations qui s'inscrivent elles-mêmes dans le sillage des coups d'Etat au Honduras (2009), en Equateur (2010), au Paraguay (2012) et de l'attaque antidémocratique sans précédent contre le Parti des travailleurs du Brésil à travers un jugement d'exception (2012-2013) frappant plusieurs de ses dirigeants.

Une situation qui se répercute dans toute l'Amérique latine, parce que les travailleurs et les peuples ressentent clairement qu'une défaite de Maduro — qui a été désigné par

Chavez lui-même comme son successeur — renforcerait l'escalade de l'impérialisme américain qui cherche à reprendre les positions perdues sur le continent en faisant pression sur tous les gouvernements pour qu'ils appliquent des mesures en faveur de ses multinationales.

**Pour les masses de la région, il s'agit de préserver et d'élargir des conquêtes arrachées tout au long des quatorze dernières années au Venezuela, qui ont nettement amélioré leurs conditions de vie.**

Entre 1999 et 2012, selon la Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal), la pauvreté au Venezuela a diminué de 49,4 % pour 29,5 % de la population (dans l'ensemble de l'Amérique latine, cette réduction a été de 43,8 % pour 28,8 %). Et entre 1998 et 2012, la malnutrition a chuté au Venezuela de 21 % à 3 % et le chômage de 15,2 % à 6,4 %. Dans le même période, la valeur réelle du salaire minimum a augmenté de 21,5 %.

Ce sont là les conséquences d'une vague de rejet de la politique de l'impérialisme américain qui a balayé le continent, du nord au sud, et qui a conduit à l'élection de gouvernements soutenus par des organisations populaires et syndicales (après le Venezuela, en 1999, c'était le Brésil, l'Uruguay, la Bolivie, l'Equateur). Bien qu'ils gardent des différences entre eux, ces gouvernements ont été amenés, sous la pression de la lutte de classe, à adopter des mesures partielles favorables aux intérêts des plus larges masses, contradictoires aux exigences de la domination impérialiste.

Au contraire d'une certaine propagande intéressée qui présente ces mesures comme produit de la volonté propre de ces gouvernements, elles ont, en réalité, été le résultat de durs combats de classe, qui se sont heurtés au Venezuela à ladite « bolibourgeoisie » (secteurs patronaux qui s'abritent sous le drapeau du « chavisme » et qui profitent des affaires avec l'Etat).

A chaque fois, lorsqu'il a fallu défendre des mesures de rupture avec l'impérialisme adoptées par Chavez ou défendre son gouvernement et la nation vénézuélienne contre les attaques de l'impérialisme, c'est la mobilisation des masses qui a été le facteur décisif. Il en a été ainsi lors du putsch pro-impérialiste d'avril 2002 soutenu activement par Capriles et, quelques mois plus tard, lors du

lock-out de la compagnie nationale du pétrole, la PDVSA. Une résistance ouvrière qui a été à l'origine de la fondation de l'Union nationale des travailleurs du Venezuela (UNETE) et également du « référendum révocatoire » de 2004.

Pour assurer la transition constitutionnelle du pouvoir à Maduro, lors de la mort de Chavez, c'est encore la présence en masse du peuple travailleur dans la rue qui a réfréné les intentions de l'impérialisme et de ses représentants vénézuéliens.

La clé de toute la situation réside plus que jamais dans l'organisation indépendante des travailleurs, de leurs syndicats et de leur organisation en parti politique indépendant, qui n'est pas et ne peut pas être le PSUV, le parti de Chavez et de Maduro. Surtout dans la nouvelle situation qui s'ouvre, alors que le gouvernement vient par exemple de dévaluer la monnaie sans aucune mesure de compensation salariale.

Le 14 avril, le peuple va voter Maduro pour empêcher l'arrivée au pouvoir des laquais de l'impérialisme et mener, dans les meilleures conditions, la bataille pour défendre ses intérêts, en poursuivant le processus de libération nationale. ■

**«La clé de toute la situation réside plus que jamais dans l'organisation indépendante des travailleurs»**

**Quelques-unes des mesures attendues du futur gouvernement Maduro, qui se discutent déjà dans les milieux ouvriers et populaires**

- ▶ Augmentation de 70 % du salaire minimum !
- ▶ Immédiatement, de nouvelles conventions collectives !
- ▶ Défense des droits des travailleurs inscrits dans la LOT (loi organique du travail) et abrogation des articles qui menacent l'indépendance syndicale !
- ▶ Droit de grève, non à la criminalisation de l'action revendicative, fin des poursuites contre les dirigeants syndicaux !
- ▶ Embauche des travailleurs précaires ! Embauche immédiate des précaires de l'administration publique !
- ▶ Réforme agraire !
- ▶ Nationalisation des secteurs clés contrôlés par les multinationales, le commerce extérieur et les banques !

# Espagne : décomposition accélérée des institutions du régime monarchique

Le jeudi 4 avril, la fille cadette du roi, l'infante Cristina, a été mise en examen pour des affaires de corruption et de recel de biens sociaux liées à l'entreprise qu'elle dirige avec son mari.

Tous les indices concordent pour mettre en cause, en réalité, la maison royale. Cette question s'ajoute aux multiples affaires qui ont secoué la monarchie dans la dernière période, mais qui touchent plus largement toutes les institutions de l'Etat.

Rappelons que les principales institutions sont héritières de la dictature franquiste. Les grandes mobilisations des travailleurs de l'Etat espagnol et de leurs organisations, contre les plans d'austérité, dans la dernière période, ont remis à l'ordre du jour toutes les revendications sociales et démocratiques, que la monarchie et ses gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont essayé de détourner depuis la mort de Franco.

Occupant une place centrale, l'exigence des peuples, notamment catalan et basque, pour leur droit à l'autodétermination a pris une nouvelle force. Nous publions ci-dessous l'intervention de Jesus Bejar, responsable syndical dans la métallurgie, à Madrid, lors du meeting d'ouverture de la conférence de Tarragone, le 15 mars 2013.

Andreu CAMPS ■

## Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

### Pourquoi les peuples veulent-ils leur droit à décider, sinon pour rompre avec l'Union européenne ?

**Intervention de Jesus Bejar, syndicaliste, membre des Commissions ouvrières et de la coordination du Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples (CATP), au meeting de Tarragone, le 15 mars dernier.**

Je veux dire qu'il n'est pas nécessaire de vivre en Catalogne ou au Pays basque pour que s'exprime ce besoin. Historiquement, le mouvement ouvrier a repris à son compte les revendications nationales conjointement avec les revendications sociales. Le mouvement ouvrier ne doit pas avoir peur que les peuples décident de leur avenir. Mon expérience, lors des dernières années de la dictature, c'est que, dans les circonstances de l'époque, nous, militants ouvriers, nous considérons que la conquête de la liberté et la conquête des droits sociaux et de l'autodétermination des peuples étaient inséparables.

De Madrid, nous regardions avec admiration et respect le combat des peuples basque et catalan qui étaient l'avant-garde du combat contre la dictature. Cela a été brisé, d'abord par les pactes de la Moncloa passés pour soutenir la monarchie et dévier la question nationale sur les "autonomies", et depuis, avec la constitution desdits fronts antiterroristes, véritables fronts antinationalistes. Les travailleurs de Madrid n'ont rien à perdre à la liberté de la Catalogne. Nous avons vu ici que l'on crie "indépendance!". C'est le droit du peuple catalan. Mais nous aussi

nous voulons être indépendants : indépendants de la monarchie, des banques, de l'appareil judiciaire, de toute cette pourriture et de cette corruption. Le peuple de Madrid souffre, comme le peuple catalan, de toute cette politique de réductions budgétaires. Dans la conférence (*le meeting auquel s'adressait le camarade Jesus Bejar se tenait à la veille de la conférence ouvrière européenne Tarragone — NDT*), vous aurez de nombreux exemples de ces réductions budgétaires.

#### "Seuls les peuples libres et souverains peuvent collaborer fraternellement"

Moi, je crois que l'unité entre nos peuples ne sera possible que si nous nous débarrassons de ces institutions et si nous refusons de nous soumettre aux nouveaux maîtres de l'Union européenne. Je pense également que, pour atteindre cet objectif, les peuples doivent chercher l'alliance avec le mouvement ouvrier. Quelle classe sociale va soutenir ces revendications ? Nous voyons qu'il y a de prétendus nationalistes qui veulent que les peuples s'affrontent et qui cherchent des alliés dans l'Union européenne pour parvenir

à la souveraineté. Mais, l'Union européenne n'est qu'une bande de messieurs habillés de noir visitant les pays pour leur dire ce qu'il faut faire. Quelqu'un attend-il quoi que ce soit de cette caverne de brigands ? Nous devons rejeter ces tentatives de confondre les citoyens. Il faut combattre pour l'unité de tous. Et il faut donner un contenu social à la souveraineté.

Pourquoi les peuples veulent-ils leur droit à décider, sinon pour rompre avec l'Union européenne, pour en finir avec l'humiliation de la troïka, pour mettre l'économie au service de la majorité et non au service des banques, pour défendre la santé et l'éducation ?

Il faut s'engager dans cette voie, en cherchant conjointement à construire une Europe des peuples, qui décideront de s'unir librement. Autrement dit : l'unité, si nous y parvenons, se fera sur la base de la souveraineté. Seuls les peuples libres et souverains peuvent collaborer fraternellement.

C'est la même voie que nous devons emprunter dans l'Etat espagnol. Nos syndicats doivent prendre la tête de ce combat pour en finir avec ce régime moribond qui empêche toute expression de la démocratie. ■



Photo DR

#### La parole à...

**Jesus Bejar,**  
syndicaliste, membre  
des Commissions ouvrières

"Avec d'autres camarades, j'anime, à Getafe et à Madrid, le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples (CATP) constitué le 10 novembre dernier. Nous nous efforçons de parvenir à des accords avec d'autres camarades en lutte pour la défense de nos droits, la défense des droits sociaux et politiques, la défense des droits que l'on veut nous enlever dans le but de satisfaire aux exigences du capital financier.

Un combat qu'il faut également mener au sein de nos organisations syndicales pour exiger d'elles qu'elles soient à la hauteur des exigences de la jeunesse et de la classe ouvrière.

Je veux souligner un aspect que je crois fondamental dans le développement politique de notre pays : le prétendu "problème" national. C'est en réalité le refus des institutions et de ceux qui les soutiennent de satisfaire les souhaits de souveraineté des peuples.

#### Danemark

### 69 000 enseignants victimes du "lock-out" décidé par le gouvernement social-démocrate

#### Correspondant

Des dizaines de milliers d'enseignants danois en grève viennent d'être victimes d'un « lock-out » (1) gouvernemental, après l'échec des négociations entre leur syndicat et les dirigeants des collectivités locales (qui sont membres du Parti social-démocrate au pouvoir). Le gouvernement menace désormais d'imposer aux grévistes la reprise du travail. Les négociations ont échoué quand les représentants des collectivités locales ont réclamé de pouvoir augmenter le temps de travail des enseignants, tandis que le syndicat des enseignants exige un plafond de

vingt-cinq heures par semaine en classe (comme c'était le cas jusqu'à présent dans la convention collective qui a expiré fin mars).

#### AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET BAISSSE DES SALAIRES

Or, pour les collectivités locales et le gouvernement, il faut que les établissements scolaires puissent disposer plus librement de leurs professeurs et allonger leur semaine de travail.

Ce lock-out a été dénoncé dans son intervention à la conférence ouvrière européenne de Tarragone par le militant syndical Per Sørensen (*lire notre précédent numéro*), qui notait :

« Dans le cadre des diktats de l'Union européenne, le nouveau gouvernement (de « gauche » — NDLR) continue à appliquer la politique de l'ancien. »

Un autre militant ouvrier danois présent à Tarragone nous indique pour sa part : « Le gouvernement, via son instrument des collectivités locales, cherche à briser, par le lock-out, la résistance des enseignants contre des conditions de travail déréglées. Plus généralement, on veut imposer aux fonctionnaires une augmentation du temps de travail et une baisse des salaires, dont le "contrat de performance" au ministère des Finances est un exemple. Tout cela est une conséquence du TSCG et du budget

d'austérité voté pour 2013 au Parlement l'an dernier, qui sabre dans les dépenses publiques : école, santé, Sécurité sociale. Pour ce faire, on porte atteinte au droit de négocier et on tente d'imposer la dictature du "marché du travail". Contre l'agression à l'encontre des enseignants, la question de l'unité d'action de toutes les organisations syndicales à tous les niveaux pour l'arrêt du lock-out et pour le rétablissement de la liberté de négocier les conventions collectives est posée. » ■

(1) Lock-out : mesure antigreviste qui consiste à interdire aux grévistes de travailler et à les priver de salaire.

#### EN BREF

#### CHYPRE

### Le gouvernement trouve de l'argent pour renflouer les banques mais pas pour payer les fonctionnaires et les retraités

Les autorités chypriotes ont annoncé lundi 8 avril avoir des difficultés à rassembler les fonds nécessaires pour verser à la fin du mois les retraites et les salaires des fonctionnaires. Le ministre des Finances a déclaré qu'il n'y avait pas d'alternative au plan de sauvetage international assorti de contreparties draconniennes. « Il est temps de payer la facture », a martelé le ministre. Traduisons : faire payer aux travailleurs et au peuple chypriotes la facture du sauvetage des banques. De plus en plus de Chypriotes sont contraints de recourir à l'aide alimentaire.

La grave crise économique qui frappe leur pays pousse de plus en plus de Chypriotes à se tourner vers l'aide alimentaire. Des familles anxieuses attendaient, lundi 8 avril, au siège de la Croix-Rouge à Nicosie, pour recevoir des paquets de pâtes, de riz, du café, du thé, du sucre et des boîtes de conserve pour la semaine. Costas Costaris, 48 ans, est au chômage : « Auparavant, je travaillais comme chauffeur de camion, je n'avais pas besoin de venir (à la Croix-Rouge), mais je ne travaille plus depuis décembre », explique-t-il. Georgia Yiannou, mère célibataire, attend de pouvoir avoir de la nourriture pour nourrir ses quatre enfants. Elle n'a pas pu bénéficier des aides sociales ce mois-ci. « Je ne sais pas comment je vais pouvoir faire face à cette situation si elle perdure, car j'ai un bébé », explique-t-elle.

#### PORTUGAL

### Bruxelles met en garde contre le non-respect des objectifs assignés par la troïka

Après le rejet par la Cour constitutionnelle de plusieurs mesures d'austérité exigées par les créanciers du pays (*voir la chronique internationale en page 10*), la Commission européenne a sommé le gouvernement portugais de respecter les objectifs définis par la troïka.

Bruxelles dit avoir « confiance dans le gouvernement portugais pour identifier rapidement les mesures nécessaires pour que le budget 2013 respecte les objectifs budgétaires » à atteindre.

Mais elle avertit dans un communiqué que « tout écart des objectifs du plan d'aide ou leur renégociation neutraliserait les efforts déjà accomplis par les citoyens portugais ou prolongerait leurs difficultés ».

#### GRANDE-BRETAGNE

### Thatcher morte, sa politique reste...



Photo AFP

La mort de Margaret Thatcher, lundi 8 avril à Londres, donne lieu à un flot de commentaires d'où disparaît l'essentiel, à savoir que depuis qu'elle a été chassée du pouvoir par le formidable soulèvement ouvrier et populaire

contre la « Poll Tax » (1) en 1990, sa brutale politique anti-ouvrière, et notamment le démantèlement de la protection sociale et des services publics et les lois antisyndicales, n'a été remise en cause par aucun des gouvernements qui se sont succédés, qu'ils soient du Parti conservateur ou du Labour Party. Nous y reviendrons la semaine prochaine avec le point de vue de militants ouvriers britanniques, d'élus du Labour Party et de militants irlandais.

(1) Impôt instauré par le gouvernement Thatcher en 1989. Très inégalitaire, frappant les foyers et non les personnes de façon forfaitaire, sans distinction de revenu ou de capital, il pesait d'autant plus lourd sur le dos des foyers les plus modestes.

## Moyen-Orient

## Correspondance de Palestine

La semaine dernière, en Cisjordanie, a été marquée par des manifestations très importantes pour protester contre la mort d'un détenu palestinien, Maysara Abou Hamdiyeh, que ses geôliers ont laissé mourir d'un cancer.

Dès la première manifestation, à côté de Tulkarem, dans une offensive israélienne d'une violence sans précédent depuis plus d'un an, deux nouveaux civils palestiniens, des jeunes de 17 et 18 ans, ont été tués par l'armée d'occupation. Les funérailles de ces deux jeunes se sont transformées en protestations massives dans tout le territoire, notamment à Hébron, où l'on compte trente-neuf manifestants touchés par des balles en caoutchouc, et à Tulkarem. Plus de quarante Palestiniens, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont été enlevés par les forces d'occupation. La visite du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, une semaine après le passage éclair du président Obama, viserait à réengager les pourparlers pour remettre en place le prétendu « processus de paix ».

Mais ce processus de paix n'a jamais existé. Pendant la première présidence d'Obama, le dépeçage de la Cisjordanie n'a fait que s'aggraver : plus de 60 000 Israéliens supplémentaires s'y sont installés en quatre ans.

Les protestations populaires se répètent de plus en plus fréquemment depuis septembre dernier, et la répression est

de plus en plus violente : l'Etat d'Israël, qui envisage d'intervenir militairement contre l'Iran, voire de nouveau au Liban, ne peut se permettre un soulèvement dans les territoires occupés. Pendant ce temps, le Fatah, qui dirige l'Autorité palestinienne et qui joue sa survie, et le



31 mars 2013 : anniversaire des manifestations de 1976 contre la confiscation des terres.

**“Le peuple de Palestine veut conserver et reconquérir sa terre”**

Hamas, qui dirige la bande de Gaza continuent de s'opposer. Lors de la clôture des élections universitaires le 2 avril, des étudiants membres du Fatah ont brûlé une effigie de l'émir du Qatar, à Jénine, et mimé une scène de pendaison de l'émir dans une autre université.

Ces actions ont immédiatement été condamnées par le Hamas, qui les a

qualifiées d'« acte immoral ». Mahmoud Abbas, dirigeant du Fatah, les a également condamnées, mais ces actions étaient commanditées pour faire pression sur le Qatar, qui a fait le choix de soutenir le Hamas. Khaled Meshaal, dirigeant du Hamas, en résidence à Doha, au Qatar, a dû se présenter malgré lui aux élections internes à son mouvement. Après son élection au poste de secrétaire général, le bureau politique du Hamas a évincé de ses responsabilités Mahmoud Zahar, réputé radical, qui refusait toute négociation avec l'Etat hébreu.

Washington a de nouveau demandé au Hamas d'accepter les conditions du Quartet (*Etats-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies* — NDLR), à savoir rendre les armes, condamner le « terrorisme », reconnaître l'Etat d'Israël et engager des négociations sur la base de deux Etats. La reprise en main du Hamas par le Qatar prépare ce mouvement, alors que l'Autorité palestinienne, dirigée par le Fatah, n'a plus aucune influence sur la population. Derrière le voyage d'Obama, puis les allers-retours de John Kerry, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la reprise du « processus de paix » avec la participation des principales organisations palestiniennes. Pour le peuple palestinien, qui veut conserver sa terre et la reconquérir, ce qui est à l'ordre du jour, c'est toujours plus de répression. ■

## TUNISIE

## Menace sur le droit de grève

“Ceux qui ont voulu abattre la troïka (le gouvernement d'union nationale) ont fini eux-mêmes par crever.”

Ces propos sont tenus par Moncef Marzouki, le président provisoire de la République, à l'occasion d'un de ces récents déplacements à l'étranger. On mesure tout leur poids quand on voit la totale liberté de manœuvre accordée aux groupements djihadistes pour prêcher la haine, embrigader, recruter les jeunes par milliers pour les expédier au front en Syrie, porter atteinte en toute impunité aux libertés individuelles, agresser, tuer.

Et on pèse encore mieux le verdict qu'ils formulent quant à l'assassinat du dirigeant et militant ouvrier Chokri Belaid.

La nouvelle coalition gouvernementale dirigée par le parti islamiste Ennahda poursuit la même politique de rejet des revendications sociales et d'allégeance au FMI et à l'Union européenne. L'appareil judiciaire est toujours sous l'entier contrôle du gouvernement.

Et la dette publique s'alourdit sans discontinuer. Mais face à une coalition gouvernementale qui se lézarde, la classe ouvrière ne désarme pas.

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) vient de rendre public le rapport rendant compte de l'agression

menée par des bandes criminelles contre les syndicalistes le 4 décembre dernier, jour de la célébration du soixantième anniversaire de l'assassinat du leader syndicaliste Farhat Hached. Ce rapport indique, preuves à l'appui, que les préparatifs pour empêcher la commémoration du décès du leader syndicaliste Farhat Hached et les agressions contre l'UGTT « étaient des actes prémédités ».

Les mobilisations ouvrières se multiplient et forment tou-

**L'UGTT vient de rendre public le rapport sur l'agression par des bandes criminelles contre les syndicalistes le 4 décembre dernier.**

jours la même exigence : le travail, pour la dignité. La grève des employés municipaux de la ville de Tunis dure depuis plusieurs jours.

L'UGTT accuse l'Assemblée nationale « constituante » (ANC), de chercher à restreindre le droit de grève dans la future Constitution.

« L'article 27 du projet de Constitution établit

des restrictions au droit de grève. Or la grève est notre seule arme pour faire pression lors des négociations sociales. Ils essaient de nous arracher cette arme », a dénoncé Hocine Abassi.

« Ceux qui sont derrière cet article veulent mettre fin au travail syndical, à l'UGTT », a-t-il insisté lors d'une conférence de presse.

« Nous n'allons pas laisser passer cet article », a prévenu Hocine Abassi.

## ÉGYPTE

## La prochaine révolte sera dirigée par ceux qui ont faim

Une délégation du Fonds monétaire international est arrivée mercredi 3 avril au Caire pour relancer les négociations sur les conditions d'un prêt. Le FMI exige, notamment, une hausse des impôts et une réduction des subventions publiques pour les carburants et les produits alimentaires. Quarante-huit heures avant son arrivée, le gouvernement a annoncé une augmentation de 60 % du prix, subventionné par l'Etat, de la bonbonne de butane pour les particuliers. Le ministre du Pétrole, Oussama Kamal, a indiqué au journal *Al Ahram* que le gouvernement envisageait de « réduire les subventions (pour le pain et d'autres produits de base) jusqu'à parvenir à les supprimer complètement dans trois à cinq ans ».

Les prix explosent. En un an, celui du poulet a plus que doublé, le riz a augmenté de 28 % et la bouteille d'eau minérale est passée du simple au double. Les coupures de courant sont quotidiennes au Caire et dans plusieurs gouvernorats car les centrales électriques manquent de gazole.

Au soir de l'arrivée des émissaires du FMI au Caire, des manifestants ont scandé : « Non au prêt qui engendre la pauvreté ! » L'un d'entre eux souligne avec angoisse : « L'augmentation des prix, c'est pour obtenir un prêt, mais quand ils augmentent les prix qui frappent les pauvres, comment allons-nous vivre, comment allons-nous manger ? »

La voie que choisissent le président Morsi, issu des Frères musulmans, et son gouvernement, est celle de la soumission aux exigences du FMI : réduire les subventions, privatiser les entreprises publiques, libéraliser le commerce, déréglementer le marché financier. C'est la voie qui a conduit au soulèvement révolutionnaire du 25 janvier 2011.

La prochaine révolte sera dirigée par ceux qui ont faim et par les travailleurs qui refusent d'être jetés dans la misère. Les conducteurs de trains étaient en grève nationale pour le deuxième jour consécutif, lundi 8 avril, bloquant la plupart des grandes lignes du pays. Ils exigent une augmentation des salaires de 300 livres (33,64 euros) et la démission du président de l'Autorité des chemins de fer.

C'est dans ce contexte que des provocations meurtrières contre les coptes (les chrétiens d'Egypte) ont eu lieu, vendredi 5 avril, dans le gouvernorat de Qalyoubia, au nord du Caire, faisant cinq morts. Lors des obsèques de quatre des victimes, des milliers de personnes s'étaient pressées dans la cathédrale Saint-Marc, au Caire. Elles ont crié « Dégage! Dégage! » et « A bas le pouvoir du Guide! » (des Frères musulmans — NDLR), à l'attention du président Morsi. Sortis de la cathédrale avec les dépouilles et l'intention d'aller vers le palais présidentiel d'al-Ittihadiya, les participants ont encore été la cible d'attaques. Les affrontements ont duré deux jours, faisant plusieurs morts et plus de quatre-vingts blessés.

Correspondant ■

Correspondant ■

## ALGÉRIE

Editorial de *Fraternité*, n° 49, journal du Parti des travailleurs d'Algérie (31 mars 2013) Extraits

## Sauvegarder la nation

Louisa Hanoune

“Concomitamment au mouvement des jeunes, se multiplient les grèves dans la fonction publique et différents secteurs de la production, parmi les couches victimes de l'article 87 bis et-ou celles qui ont été oubliées en 2011 lorsque, par la grève et la négociation, ont été arrachées d'importantes augmentations des salaires et la révision des régimes indemnitaires. Mais si les grèves récentes ont abouti, dans plusieurs secteurs, à des victoires, le mouvement des jeunes se poursuit, voire même s'amplifie, les décisions du Premier ministre n'ayant pas encore eu d'effet palpable sur le problème du chômage, ce qui permet à certains aventuriers de tenter de chevaucher cette dynamique sociale pour des desseins obscurs.

En réalité, cette situation appelle des mesures hardies dans un plan d'urgence, traitant l'ensemble des obstacles qui se dressent devant la création d'emplois et permettant d'en finir avec la précarité des formules destinées aux jeunes, à commencer par le remplacement des CDD par des CDI, l'abrogation de la loi portant création, en 2005, des agences privées de l'emploi qui pratiquent une sorte d'esclavage, la révision du fonctionnement de l'ANEM (*Agence nationale de l'emploi* — NDLR), marqué par l'opacité, le favoritisme et l'absence de suivi. La réouverture des EPE (*entreprises pu-*

*bliques économiques* — NDLR) et la résorption du déficit énorme en matière de postes dans l'administration et les services restent une condition essentielle pour avancer sérieusement dans la lutte contre le chômage.

L'instauration d'une indemnité de chômage, une sorte de RMI (revenu minimum d'insertion) équivalent à 50 % du SNMG (*Smic* — NDLR), est certainement la mesure à même de rassurer les jeunes et d'établir le vrai taux de chômage.

Une solution similaire d'aide au loyer permettrait aux familles à faibles revenus en attente de logements de patienter dans des conditions de vie plus décentes.

Ces mesures que le PT propose en vain depuis 1997 à l'APN (*Assemblée populaire nationale* — NDLR) revêtent dé-

sormais un caractère stratégique, considérant qu'il s'agit, outre la légitimité des revendications des jeunes et des couches vulnérables, de renforcer l'immunité de la nation par le traitement des fragilités politiques et sociales.

Ce faisant, il s'agit par là-même de réunir les conditions pour que la révision de la Constitution et l'élection présidentielle de 2014 ne soient pas instrumentalisées par les impérialismes, leurs ONG et leurs valets locaux pour plonger le pays dans le chaos en vue de le soumettre au pillage étranger.”

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ÉTATS-UNIS

**Le budget d'Obama tend la main aux républicains**

Barack Obama va offrir aux républicains des concessions dans le domaine des programmes sociaux, selon un porte-parole du gouvernement américain qui a détaillé les grandes lignes de la proposition de budget d'Obama pour 2014. Le document que la Maison-Blanche va soumettre au Congrès sera une « proposition de compromis à partir d'un socle commun » élaboré pendant les discussions de la fin 2012, a-t-il précisé. Obama s'attaque ainsi notamment aux programmes publics de retraite et d'assurance-maladie pour les personnes âgées dont l'évolution serait indexée de façon moins « généreuse ». Il s'agit d'une revendication de longue date des républicains. Fort de ce premier résultat, le chef de file des républicains au Congrès, John Boehner, a aussitôt déclaré : « *L'une des meilleures choses que le président Obama peut faire est d'emboîter le pas à la Chambre et de présenter un budget à l'équilibre qui comporte des réformes des programmes sociaux, sans de nouvelles hausses d'impôts qui réduiraient la croissance au lieu de l'encourager.* »

LE CHIFFRE

**11,7**

**C'est, en millions, aux Etats-Unis, le nombre de personnes sans emploi, selon les chiffres officiels publiés le 5 mars 2013 à Washington.**

ÉTATS-UNIS (suite...)

**La recherche durement touchée par les coupes budgétaires**

Les coupes budgétaires automatiques en vigueur depuis début mars aux Etats-Unis touchent durement la recherche, accusent des responsables scientifiques. L'enveloppe annuelle consacrée à la recherche baisse sur un an de 7 % (en dollars constants) en passant de 140 milliards de dollars à 130,5 milliards, soit la plus forte diminution sur un an depuis quarante ans, selon l'American Association for the Advancement of Science. « *La situation budgétaire actuelle de la recherche aux Etats-Unis augure mal de l'avenir de l'économie américaine* », juge Alan Leshner, le dirigeant de l'association qui publie la revue *Science*. « *Ces coupes aveugles auront des conséquences durables* », déclare-t-il. Outre la « *détérioration de la qualité de la science aux Etats-Unis, qui commence à se faire sentir et aura sans doute un effet très néfaste sur l'innovation et l'économie* », nombre d'emplois seront affectés, explique ce responsable. Selon le Dr Francis Collins, directeur des Instituts nationaux de la santé (NIH), qui sont les plus touchés, quelque vingt mille emplois hautement qualifiés seraient supprimés par ces coupes. Environ quatre cent trente mille emplois dépendent des fonds de recherche biomédicale octroyés par les NIH, qui englobent vingt-sept instituts, a-t-il récemment précisé. Le Dr Collins rappelle également que ces coupes s'ajoutent à une réduction effective, du fait de l'inflation, de 20 % du budget des NIH depuis 2003.



Photo AFP

**Niger : slogans anti-Areva lors d'une manifestation d'étudiants à Niamey**

Quelque 2 000 étudiants nigériens ont manifesté le 5 avril dans les rues de Niamey en lançant des slogans hostiles à la France et au groupe nucléaire français Areva qui exploite l'uranium dans le nord du Niger. A l'appel de l'Union des étudiants de l'université de Niamey (Uénun), les manifestants sont partis du campus universitaire, pour se rendre sur l'autre rive du fleuve Niger, et ont marché jusqu'à la place Touma, l'une des grandes places de la capitale, où ils ont tenu un meeting. « *Le partenariat dans l'exploitation de l'uranium est très déséquilibré au détriment de notre patrie. Les recettes tirées de l'uranium ne représentent que 5 % du budget national* », a dénoncé le secrétaire général de l'Uénun, Mahamadou Djibo Samaila. « *Il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités pour réviser les contrats miniers*

*et imposer sa volonté* », a-t-il lancé. Sur des pancartes brandies par des manifestants et dans les mots d'ordre, on pouvait lire et entendre : « *Non à la France !* », « *Non à Areva !* », « *A bas l'impérialisme !* », « *Non au système français* », « *Non à l'exploitation et au néocolonialisme* ». Le Niger, qui compte parmi les grands producteurs mondiaux d'uranium, reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Areva, deuxième producteur mondial d'uranium en 2011, exploite ce minerai depuis plus de quarante ans. Les mines d'uranium d'Areva sont situées dans la région d'Agadez, dans le nord désertique du Niger, proche du nord du Mali où intervient l'armée française. Le gouvernement français a déjà dépêché des éléments des forces spéciales pour protéger les sites uranifères d'Areva au Niger. ■

CHILI

**9 000 tonnes de cuivre par jour bloquées par une grève massive du secteur portuaire**



Photo DR

« *Environ 9 000 tonnes de cuivre par jour n'ont pas pu être expédiées* », se plaint le ministre des Mines, Hernan de Solminihac, alors qu'une grève massivement suivie paralyse les ports. La grève dans le secteur portuaire, pour de meilleures conditions de travail, a commencé il y a deux semaines dans le terminal du port

de Angamaos de Mejillones, dans le nord du pays, d'où sortent la plupart des chargements de cuivre. D'autres syndicats, dans huit ports chiliens, se sont joints au mouvement. La paralysie affecte particulièrement le port de San Antonio, sur la côte centrale du Chili, où quelque 1 600 conteneurs sont en souffrance. Les travailleurs du secteur portuaire déclarent que la grève continuera encore « pendant des semaines » s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

POLOGNE

**Le pays fait rêver les industriels de l'armement**

La Pologne ne cesse d'augmenter son budget d'armement, des milliards d'euros qui font rêver les magnats de l'industrie d'armement. « *Je n'ai pas l'équivalent, aujourd'hui, d'appel d'offres sur la planète, pas seulement en Europe, de cette taille* », s'émerveille le vice-président d'Eurocopter (EADS), évoquant un appel d'offres sur soixante-dix hélicoptères pour l'armée polonaise. « *L'ordre de grandeur, c'est trois milliards d'euros. Pour nous, c'est une des deux ou trois cibles dans le monde dans les programmes que l'on suit* », explique le vice-président du premier fabricant mondial d'hélicoptères, venu le 4 avril à Lodz (centre de la Pologne) pour signer un partenariat avec l'usine locale WZL-1 où les hélicoptères seraient produits si Eurocopter remportait le marché. Le britannico-italien AgustaWestland et l'américain Sikorsky sont aussi sur les rangs de cet appel d'offres dont le vainqueur doit être connu en 2014. Les principaux groupes mondiaux d'armement se bousculent ainsi dans ce pays de 38 millions d'habitants, qui s'appête à lancer quatorze grands programmes d'achat : missiles à courte et moyenne portée, systèmes anti-aériens, drones, véhicules blindés, avions d'entraînement, sous-marins, torpilleurs... Au cours des dix prochaines années, Varsovie dépensera au total 140 milliards de zlotys (33,6 milliards d'euros), a déclaré récemment le ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski.

ROUMANIE

**Le gouvernement lance la privatisation de la compagnie de fret ferroviaire**

Le ministère roumain des Transports a lancé un appel d'offres pour la vente d'un paquet de 51 % des actions de la compagnie nationale de fret ferroviaire, CFR Marfa. Annoncée depuis des années et sans cesse repoussée du fait de l'opposition massive de la population, la privatisation de cette compagnie d'Etat est exigée par le FMI et l'Union européenne. Elle avait été de nouveau bloquée en octobre 2012, quand le Conseil suprême de défense roumain (CSAT) avait considéré que l'Etat ne pouvait pas se débarrasser d'un actif stratégique.

ROUMANIE (suite...)

**Des milliers de sidérurgistes somment le gouvernement de sauver leurs usines et leurs emplois**



Photo AFP

Venus des quatre coins du pays, des milliers de salariés d'usines sidérurgiques roumaines, vendues par le géant russe Metchel pour une bouchée de pain à une société quasi inconnue, exigent une « *intervention rapide du gouvernement* » pour sauver leurs emplois et leurs usines. « *Une intervention rapide du gouvernement roumain s'impose pour sauver ce qui peut encore être sauvé de ces unités qui comptaient encore fin 2012 environ 5 000 emplois* », écrit le syndicat Metal94 au nom des 380 employés du laminoir de Braila (est) dans une lettre adressée au Premier ministre, Victor Ponta. Ce laminoir, jadis un des fleurons de l'industrie sidérurgique roumaine, est à l'arrêt depuis que Metchel a vendu toutes ses unités en Roumanie pour 52 euros à Invest Nikarom, une société bidon qui ne compte officiellement que trois employés. Selon le syndicat Metal94, la société Invest Nikarom a déjà commencé à démembrer certaines unités. Une délégation des employés du complexe sidérurgique de Targoviste (centre), un des plus importants du pays, a aussi manifesté à Bucarest. « *Notre situation est incertaine et 500 personnes sur 2 000 viennent d'être licenciées* », explique l'un des leaders syndicaux, Dan Dinescu. Outre ces 500 suppressions d'emplois, 720 employés de l'usine de Campia Turzii (nord-ouest) ont été licenciés. Invest Nikarom a annoncé que d'autres suppressions d'emplois allaient suivre.